

**Les créances de passagers resp.
de travailleurs doivent être annoncées au
moyen des formulaires prévus pour ces
groupes de créanciers (disponibles à l'adresse
www.skywork-konkurs.ch/de/formulare)**

Konkursamt Bern-Mittelland
Dienststelle Mittelland
Poststrasse 25
3071 Ostermundigen

Annnonce de créances à l'encontre de la société SkyWork Airlines AG

Créancier

Nom/prénom/raison soc. _____

Adresse _____

NPA, localité, pays _____

N° de tél. _____

E-Mail _____

Représentant (joindre une procuration)

Nom/prénom/raison soc. _____

Adresse _____

NPA, localité, pays _____

N° de tél. _____

E-Mail _____

Fondement des créances	Montant (CHF)	Intérêts jusqu'au 06.09.18 (CHF)	Classe*
Total des créances			

* Ce champ sera rempli par l'Office des faillites.

Remarques: - Les intérêts à faire valoir sur les créances (à l'exception des créances garanties par gage) ne peuvent être pris en compte que jusqu'au moment de l'ouverture de la faillite – 6 septembre 2018.

- Les montants libellés en monnaie étrangère doivent être convertis en francs suisses selon les cours du 6 septembre 2018 (Source : www.fxtop.com), soit :

EUR/CHF = 1.13

GBP/CHF = 1.26

USD/CHF = 0.97

- Les moyens de preuve (contrats, commandes, bulletins de livraison, factures, etc.) doivent être produits en copie.

- Les créanciers doivent indiquer leur nom et leur adresse. Les annonces de créances anonymes ne peuvent pas être prises en considération.

- Si un créancier se fait représenter par un tiers, ce dernier doit présenter une procuration écrit.

- L'annonce de créance doit être envoyée au plus tard jusqu'au **28 février 2019** (date du cachet postal) à l'adresse suivante:

**Konkursamt Bern-Mittelland, Dienststelle Mittelland,
Poststrasse 25, 3071 Ostermundigen**

Annexes : - _____
- _____
- _____
- _____

Lieu, date

Signature du créancier ou de son représentant